



L'utilisateur au cœur du numérique

Atelier 1 : La collecte des données personnelles – Précautions



20 min de collecte – 40 min d'atelier en classe

Collecte par l'enseignant :

Réaliser des captures d'écran pour illustrer les demandes d'information, les boîtes à cocher auxquelles l'internaute est souvent confronté sur l'internet. Réaliser aussi des captures d'écrans d'e-mailing qui intègrent un lien pour se désabonner, les écrans qui se présentent pour confirmer la désinscription.

Animation de l'atelier :

Dans quelles circonstances est-on amené à communiquer des données personnelles sur l'internet ?

Montrer quelques captures d'écrans pour stimuler les témoignages des élèves.

Info + :

Constitue une donnée à caractère personnel toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ; est réputée être une «personne physique identifiable» une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par

référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale; (Règlement européen de protection des données repris dans la loi du 6 janvier 1978).

Les données personnelles, communiquées par la personne elle-même, ou quelqu'un qui la connaît, couvrent par exemple son adresse, son adresse mail ou encore son numéro de téléphone.

Lorsque l'enfant est âgé de moins de 15 ans, il doit demander à son parent/tuteur de donner son accord pour que soient collectées ses données personnelles.

Suggestions :

- *Pour ouvrir son compte sur un site et recevoir des informations ou offres privilégiées*
- *Pour s'inscrire à une newsletter*
- *Pour finaliser un achat en ligne*

Quelles sont les informations demandées dans l'un et l'autre cas de figure ?

Les élèves ont-ils déjà vu des jeux-concours qui invitent le participant à communiquer les adresses de contacts personnels pour augmenter ses chances de gagner ? Ou des incitations au parrainage pour bénéficier de conditions privilégiées, de bonus ? L'objectif de ce dispositif est de collecter d'autres données pour les utiliser ultérieurement afin de leur adresser des offres promotionnelles.

Si chaque élève devait donner 2 contacts pour améliorer ses chances de gagner à un concours, comment les choisirait-il ? Les en informerait-il ?

Dans quels cas n'envisagerait-il pas de donner de contacts ? Et réciproquement, dans quels cas n'aimerait-il pas qu'un ami communique ses coordonnées ?

Info + :

- **Opt-in** : c'est l'internaute qui, en communiquant ses coordonnées, accepte explicitement de recevoir ensuite des messages d'information ou commerciaux (case à cocher).
- **Opt-out** : à tout moment, l'internaute peut se désabonner d'une newsletter ou d'un e-mailing en cliquant sur un lien figurant en général en pied de message.

Présenter aux élèves les écrans illustrant les champs de saisie et les boîtes à cocher. Observer les messages d'incitation à compléter les informations.

Quelles questions doit-on se poser avant de compléter les informations demandées ?

Quelles précautions faut-il prendre ?

Comment choisir les données que l'on accepte de fournir ?

Comment se protéger ?

Représenter les 2 blocs ci-dessous côte à côte et relier les choix qui se répondent :

Propositions => Précautions.

1. Propositions

- Accepter les cookies
- Accepter l'utilisation des données qu'on me propose sans la personnaliser
- Remplir seule toutes les informations demandées, même sans caractère obligatoire
- Garder sa session ouverte
- Cocher recevoir des informations du site consulté
- Cocher recevoir des informations des partenaires
- Activer la géolocalisation systématique

2. Précautions

- Prendre le temps de lire les écrans avant d'accepter
- Demander son avis à un adulte
- Personnaliser les données transmises
- Se désinscrire des emailings inutiles
- Vider son historique de navigation
- Faire varier ses codes d'accès en y intégrant des caractères spéciaux
- Se déconnecter lorsqu'on a terminé une session

Atelier 2 : Ce qu'on livre aux réseaux sociaux



30 min d'atelier en classe

Préparation de l'enseignant :

Pour éviter de demander aux élèves quels sont ceux qui détiennent déjà un profil sur un réseau social, et pour bien identifier les informations demandées, choisir avec la classe un réseau social et créer tous ensemble le profil d'un individu imaginaire. Utiliser pour créer ce profil une adresse mail secondaire, réservée aux messages à caractère commerciaux par exemple.

Cela suppose de disposer d'une connexion internet en classe et d'un vidéoprojecteur.

Animation de l'atelier :

1. Données personnelles

Pour créer le profil, quelles sont les informations à renseigner ? Quelles sont les questions à se poser avant de compléter les différents champs du profil ?

Insister sur la nécessité de demander son aide à un adulte référent dans des circonstances semblables.

Quelles sont les informations qu'il vaut mieux ne pas renseigner ?

Celles à éviter de donner dans les échanges ou publications ultérieurs ?

A quoi servent les paramètres de confidentialité ?

A quel type de personne n'a-t-on pas envie de donner accès à toutes ses informations mises en ligne ? Pour quelles raisons ? Quels sous-groupes peut-on choisir de mettre en place dans les contacts pour graduer les accès ?

Comment les élèves qui ont un profil sur les réseaux sociaux ont-ils développé leurs contacts ?

Les connaissent-ils tous ?

2. Données concernant les autres

Quelles précautions doit-on prendre avant de publier une information ou une photo concernant une autre personne ?

Quelle responsabilité porte-t-on en publiant ou en relayant la photo d'une personne sans son consentement ?

Quelles règles la classe propose-t-elle d'adopter concernant ses données propres, les informations ou photos sur d'autres personnes ?

Atelier 3 : Repérer les spam



30 min de préparation – 30 min d'atelier en classe

Préparation de l'enseignant :

Collecter en prévision de cet atelier des exemples à présenter aux élèves

Ne pas vider votre boîte spam pour en avoir à présenter. Mise en garde : les spams ne provenant pas toujours d'expéditeurs très recommandables, nous vous conseillons de faire un tri avant d'accéder à la boîte avec les élèves !

Aller sur les sites de signalisation ou de conseil pour récupérer des exemples si aucun ne s'est présenté dans votre messagerie.

Liens utiles :

<http://www.33700.fr> : Site dédié au signalement des spams par sms et vocaux.

<https://www.signal-spam.fr> : Plateforme nationale de signalement des spams

<https://www.cnil.fr> : Le site de la Commission nationale de l'informatique et des libertés chargée de veiller à la protection des données personnelles.

Animation de l'atelier :

Info + :

L'e-mailing utilise des coordonnées d'internautes obtenues par voie légale.

Le spam est une communication électronique envoyée en grand nombre pour le plus souvent promettre des solutions miracles à des désordres ou insuffisances médicales, des financements à des conditions hors normes. Les adresses destinataires ont été acquises sans l'accord de leur propriétaire, parfois en piratant les boîtes d'adresses de certaines messageries.

Les messageries contrôlent la qualité des messages entrants et en écartent certains analysés comme spams.

L'utilisation de certains mots de manière répétée est risquée et peut envoyer le message qui les comporte dans la boîte spam : gratuit, urgent, garanti, sans risque, gagnant, offre promotionnelle, prix compétitif...

Trop d'images dans une newsletter envoient un message négatif aux filtres anti-spams.

Aller dans une boîte spam pour explorer les caractéristiques des messages écartés.

Etablir les règles de bonne conduite à adopter dans l'envoi d'un message pour respecter le destinataire.

Faire la liste des recommandations que les élèves feraient à un enfant plus jeune de leur famille.